

INTRODUCTION

- . Terminologie : PDU – PCM
 - . Exposé non centré sur le cas spécifique de Namur mais bien sur le cadre de la mise en œuvre d'un PCM en Belgique
 - . Exposé en 4 parties :
 1. Cadre institutionnel en Belgique
 2. Méthodologie et encadrement au niveau régional
 3. Méthodologie et mise en œuvre au niveau local
 4. Cas concret : le plan de stationnement de Namur
- Conclusion : difficultés et conseils

CADRE INSTITUTIONNEL EN BELGIQUE



. BELGIQUE

Monarchie constitutionnelle
-> Ministre fédéral de la Mobilité

. WALLONIE

Région, Entité fédérée
-> Ministre wallon des Transports
-> Ministère de l'Équipement
et des Transports (MET)

. NAMUR

Commune – Ville
-> Echevin de la Mobilité
-> Service Mobilité



METHODOLOGIE ET ENCADREMENT AU NIVEAU REGIONAL

MET : Encadrement des PCM dans les communes wallonnes

Outils :

1. Signature de la Charte Mobilité
à l'initiative de la commune
2. Financement de l'étude PCM
à concurrence de 75%
3. Organisation de la formation CeM (Conseiller en Mobilité)
et soutien
4. Financement d'un CeM par grande ville
5. Financement de la mise en œuvre des PCM
à concurrence de 75% des projets retenus

METHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL

SERVICE MOBILITE : Mise en œuvre et suivi du PCM

Outils :

1. Service Mobilité

Bureau d'études et de réflexion, agit en transversalité avec acteurs internes et externes de la mobilité

2. Comité interne de suivi du PCM

3. Comité général de suivi du PCM

4. Régie Urbaine de l'Équipement

Exécute les projets du service Mobilité

CAS CONCRET : LE PLAN DE STATIONNEMENT

- . Etudié par un bureau d'études privé
- . Coordonné par le service Mobilité

- . Mis en œuvre en 2 temps :
 - 1/ Création des P+R (1994 à 2003)
 - > véritable concertation entre acteurs communaux et régionaux
 - > financement partagé, budgets Intermodalité
 - 2/ Politique restrictive en centre ville (2005)

- . Résultats très positifs
 - efficacité par rapport aux objectifs fixés
 - rentabilité financière

CONCLUSION

. Difficultés

Multiplicité et mobilité des partenaires
des projets
des sources de financement
des échéances
Au-delà des mandats politiques

. Conseils

Avoir un fil conducteur : le PCM
Identifier la personne ressource : le CeM
Ambition – Motivation – Persévérance – Ténacité
Information & Communication



MISE EN ŒUVRE DES PDU
Capacités et participation des acteurs locaux

RABAT – 8 JANVIER 2008
Nathalie DEREME

MERCI !

Nathalie DEREME

Responsable Service Mobilité

Hôtel de Ville

B – 5000 Namur

BELGIQUE

00.32(0)81/24.63.08

nathalie.dereme@ville.namur.be

nathalie.dereme@gmail.com